



## (12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 27786 A1** (51) Cl. internationale : **H01R 13/173**  
(43) Date de publication : **01.03.2006**

- 
- (21) N° Dépôt : **28409**  
(22) Date de Dépôt : **25.07.2005**  
(30) Données de Priorité : **27.08.2004 ES 200402032**  
(71) Demandeur(s) : **SIMON, SA, Diputacion, 390-392 08013 BARCELONA (ES)**  
(72) Inventeur(s) : **Joaquin Aubert CAPELLA**  
(74) Mandataire : **M. MEHDI SALMOUNI-ZERHOUNI**

---

(54) Titre : **BRIDES POUR FIXER LES MACHOIRES DE BLOCAGE DE MECANISMES ELECTRIQUES ENCASTRABLES**

(57) Abrégé : BRIDES POUR FIXER LES MACHOIRES DE BLOCAGE DE MECANISMES ELECTRIQUES ENCASTRABLES Sont constituées de deux éléments courbes symétriques (1), émergeant du bord supérieur du corps du mécanisme (2), sur les deux côtés de la base (3) de support de chaque mâchoire (4), étant ces segments courbes étant agencés demi-circulaires saillant vers l'avant et parallèles les uns aux autres, en descendant immédiatement et en se prolongeant par des extrémités courbes qui entourent par le devant les deux bras (4a) de la mâchoire correspondante (4) et ces extrémités courbes finissant près des parois latérales du rebord frontal (6) des bases de support de chaque mâchoire (4). Les mâchoires (4) restent fixées car leurs bras (4a) entourent par derrière les extrémités courbes de ces brides de fixation (1), et ce de sorte que lorsqu'on visse la vis (7) d'actionnement correspondante de la mâchoire (4) pour qu'elle se déploie, nécessaire pour exercer la fonction de blocage, les extrémités courbes de la bride (1) seront dégagées, en se déplaçant conjointement avec les bras (4a) de la mâchoire (4) qui se déploient, grâce à l'élasticité du propre matériau avec lequel les brides (1) ont été fabriquées, en permettant un repliement immédiat conjoint lorsque la vis (7) d'actionnement des mâchoires (4) est dévissée.

ABREGEBRIDES POUR FIXER LES MACHOIRES DE BLOCAGE DE MECANISMES  
ELECTRIQUES ENCASTRABLES

Sont constituées de deux éléments courbes symétriques (1), émergeant du bord supérieur du corps du mécanisme (2), sur les deux côtés de la base (3) de support de chaque mâchoire (4), étant ces segments courbes étant agencés demi-circulaires saillant vers l'avant et parallèles les uns aux autres, en descendant immédiatement et en se prolongeant par des extrémités courbes qui entourent par le devant les deux bras (4a) de la mâchoire correspondante (4) et ces extrémités courbes finissant près des parois latérales du rebord frontal (6) des bases de support de chaque mâchoire (4). Les mâchoires (4) restent fixées car leurs bras (4a) entourent par derrière les extrémités courbes de ces brides de fixation (1), et ce de sorte que lorsqu'on visse la vis (7) d'actionnement correspondante de la mâchoire (4) pour qu'elle se déploie, nécessaire pour exercer la fonction de blocage, les extrémités courbes de la bride (1) seront dégagées, en se déplaçant conjointement avec les bras (4a) de la mâchoire (4) qui se déploient, grâce à l'élasticité du propre matériau avec lequel les brides (1) ont été fabriquées, en permettant un repliement immédiat conjoint lorsque la vis (7) d'actionnement des mâchoires (4) est dévissée.

## DESCRIPTION

Ce modèle d'utilité concerne des brides de fixation conçues et destinées à être appliquées à des mécanismes électriques encastrables et dont le but est de fixer les mâchoires de blocage dont sont pourvus ces mécanismes encastrables pour être correctement et suffisamment fixées à l'intérieur de la cavité dans laquelle elles vont être installés.

Ces brides de fixation seront donc un élément complémentaire et utile à incorporer à ces mécanismes électriques encastrables en général.

L'utilité des brides de fixation objet de cette invention est évidente car elle permet de fixer les mâchoires de blocage pour procéder à l'emballage et transport du mécanisme électrique encastrable sans avoir besoin d'utiliser d'autres accessoires ni des éléments auxiliaires. Elles sont également utiles pour faciliter l'introduction du mécanisme électrique dans la boîte encastrable puis le dégager au moment de le retirer, notamment lorsqu'un certain temps est écoulé.

D'habitude, pour cette fixation on utilise des rubans adhésifs ou des élastiques ce qui entraîne une série d'inconvénients car il faut disposer de ces éléments de fixation complètement étrangers au mécanisme.

Une caractéristique essentielle des brides de fixation objet de ce modèle d'utilité est le fait qu'elles sont complètement et totalement incorporées au corps du propre mécanisme électrique encastrable, en fixant les mâchoires de blocage et en permettant, comme il a été évoqué, leur actionnement immédiat et facile car les brides de fixation sont dégagées lorsque les mâchoires sont actionnées, sans entraver leur déploiement ni par conséquent, le blocage du corps du mécanisme.

Pour pouvoir décrire en détails les caractéristiques des différents éléments composant le mécanisme et notamment et précisément les brides de fixation objet de ce modèle d'utilité, des dessins sont annexés à cette description dans lesquels, à titre d'exemple non limitatif une mise en œuvre de ces brides de fixation pour fixer les mâchoires de blocage a été illustrée

Dans ces dessins:

la Fig. 1 est une vue en perspective et avec tous les éléments du mécanisme éclatés, notamment son corps, vis, mâchoires de blocage et les brides de fixation;

5 la Fig. 2 est une vue, également en perspective et correspondant à la figure précédente. de l'ensemble assemblé.

la Fig. 3 est une vue en projection latérale de l'ensemble qui montre une des mâchoires déployée et l'action de la bride de fixation sur l'autre mâchoire située en position de repos; et

10 Finalement, la Fig. 4 est un détail, à plus grande échelle, de la zone du corps avec la mâchoire déployée..

Conformément aux dessins, les brides pour fixer les mâchoires de blocage de mécanismes électriques encastrables objet de cette invention sont caractérisées en ce qu'elles sont constituées par deux segments courbes symétriques (1) émergeant du bord supérieur du corps (2) du mécanisme électrique près des deux  
15 côtés de la région de la paroi latérale où sont situées les bases de support (3) des mâchoires (4).

Ces segments courbes (1) sont agencés sous forme de semi-cercles saillant vers l'avant et parallèles les uns des autres, qui descendent immédiatement et qui sont prolongés par des extrémités courbes (5) qui entourent par le devant les deux  
20 bras (4a) des mâchoires correspondantes (4) et qui finissent tout près des parois latérales du rebord frontal (6) de ces bases de support (3).

Les brides de fixation ainsi agencées, constituées par les segments courbes (1) et leurs prolongements également courbes (5), les mâchoires (4) restent fixées car leurs bras (4a) restent derrière ces prolongements (5) des brides de fixation.

25 Lors de l'installation du mécanisme électrique et du corps (2) il faut le bloquer à l'intérieur de la cavité correspondante où il va être encastré, comme d'habitude, on visse la vis (7) dans le trou (8) que la base de support (3) possède à cet effet, en pressant la tête (4b) de la mâchoire (4) et en entraînant le déplacement dans le sens de l'ouverture angulaire et en faisant ainsi que  
30 l'extrémité de ses bras (4a) soulève cette mâchoire (4) comme on peut voir dans les figures 3 et 4.

5 Les brides de fixation (1-5), étant données les caractéristiques de souplesse du matériau avec lequel elles sont fabriquées, sont facilement dégagées lorsque la mâchoire (4) entame son mouvement d'ouverture, en permettant l'ouverture totale de cette mâchoire (4) jusqu'à sa position d'extrémité pour bloquer l'ensemble, en déplaçant conjointement les extrémités courbes (5) de la bride de fixation avec les bras (4a) de la mâchoire (4).

Dans l'exemple de mise en œuvre illustré, le corps (2) correspond à une prise de courant dans laquelle sont logés les contacts (9) et leurs vis de fixation (10).

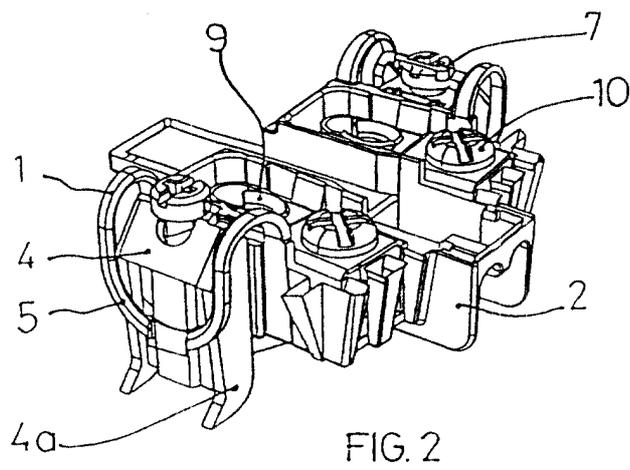
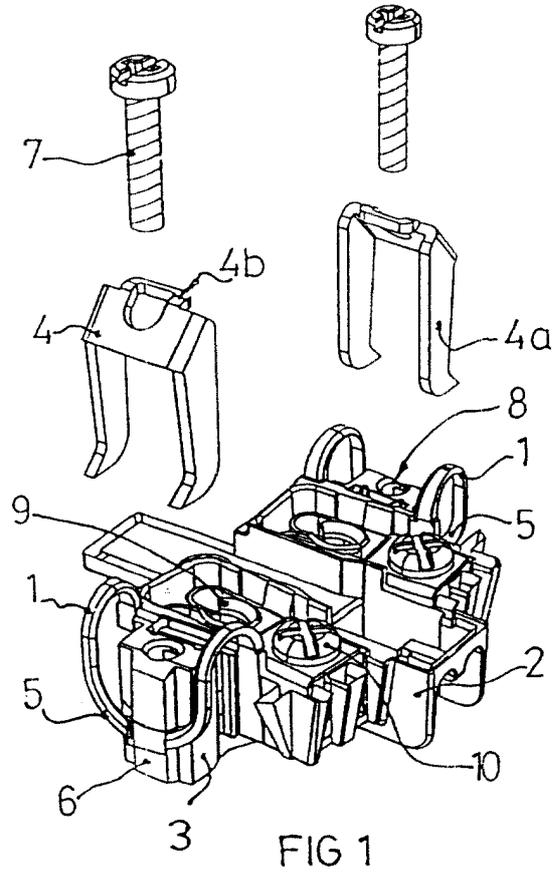
10 L'objet de ce modèle d'utilité ayant été suffisamment décrit, il faut noter que toute variation des tailles, formes et aspect extérieur, ainsi que tous types et qualités des matériaux utilisés dans la mise en œuvre des brides de fixations qui ont été décrites, ne changera pas l'esprit de ce modèle qui est résumé dans les revendications annexées..

15

## REVENDICATIONS

1.- Brides pour fixer les mâchoires de blocage de mécanismes électriques encastrables, caractérisées en ce qu'elles sont constituées de deux éléments courbes symétriques, émergeant du bord supérieur du corps du mécanisme, sur les deux côtés de la base de support de chaque mâchoire, ces segments courbes étant  
5 agencés circulaires saillant vers l'avant et parallèles les uns aux autres, en descendant immédiatement et en se prolongeant par des extrémités courbes qui entourent par le devant les deux bras de la mâchoire correspondante et ces extrémités courbes finissant près des parois latérales du rebord frontal des bases  
10 de support de chaque mâchoire.

2.- Brides pour fixer des mâchoires de blocage de mécanismes électriques encastrables, conformément à la revendication précédente, caractérisées en ce que les mâchoires restent fixées car leurs bras entourent par derrière les extrémités courbes de ces brides de fixation, et ce de sorte que lorsqu'on visse la vis  
15 d'actionnement correspondante de la mâchoire pour qu'elle se déploie, nécessaire pour exercer la fonction de blocage, les extrémités courbes de la bride seront dégagées, en se déplaçant conjointement avec les bras de la mâchoire qui se déploient, grâce à l'élasticité du propre matériau avec lequel les brides ont été fabriquées, en permettant un repliement immédiat conjoint lorsque la vis  
20 d'actionnement des mâchoires est dévissée.



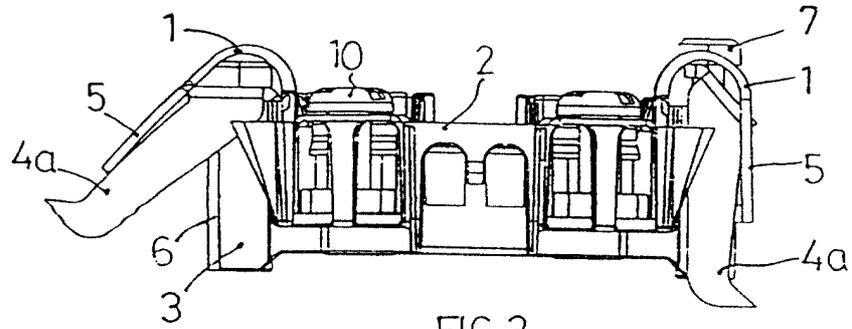


FIG. 3

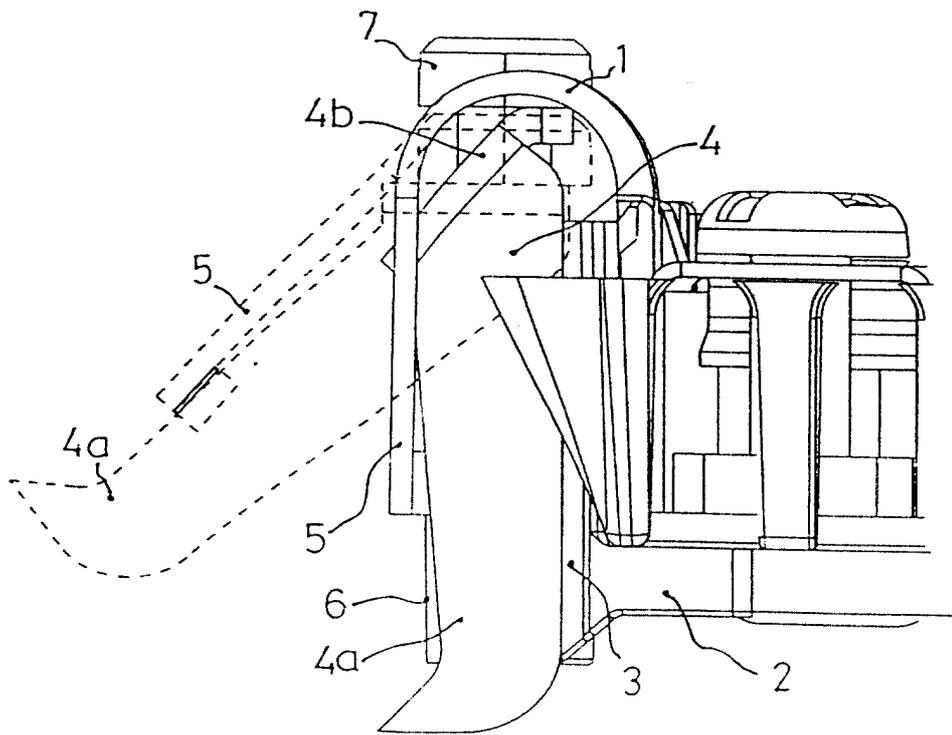


FIG. 4